

# PACTE

Approuvé par  
les entreprises

## -10% de déchets

Communiqué de presse

La CCI Vienne, Grand Châtelleraut, le Pôle Eco-Industries et l'Ademe organisent le **bilan de l'action collective** «Pacte -10% de déchets en 1 an».

**Mardi 26 juin 2018 à 12h00**  
au Loft Cinémas, 5 allée du Châtelet  
à Châtelleraut



GRAND  
CHÂTELLERAUT  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



**Stéphane PIGNOUX**  
Conseiller d'entreprise  
Développement Durable  
05 49 60 98 15  
spignoux@poitiers.cci.fr

**Mélissa ALBERT**  
Gestion des Déchets  
Chargée de mission économie  
circulaire  
05 49 20 30 88  
melissa.albert@grand-chatelleraut.fr

**Alexandre DAIN**  
Approches Territoriales, Ecologie  
Industrielle et Territoriale,  
Prévention des déchets  
05 49 44 09 99  
a.dain@pole-ecoindustries.fr

**Emmanuel BEJANIN**  
Coordinateur du Pôle Economie  
Circulaire  
Direction Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
05 49 50 20 31  
emmanuel.bejanin@ademe.fr

Contact presse CCI Vienne :  
Stéphane de Dianous  
05 49 60 98 06  
sdedianous@poitiers.cci.fr

# PACTE

Approuvé par  
les entreprises

## -10% de déchets

Le « PACTE -10% de déchets en 1 an » vise à accompagner un groupe d'entreprises à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de gestion de leurs déchets.

**Objectif : réduire de 10% la production de déchets des entreprises !**

Déployée sur vingt mois, cette démarche s'organise en trois grandes phases :

- recrutement et pré diagnostics individuels,
- ateliers collectifs d'échanges et de montée en compétence des entreprises,
- planification des actions et mise en oeuvre opérationnelle.

Une expertise individualisée est apportée à chaque entreprise tout au long du projet. Depuis mai 2017, 7 entreprises de la Vienne se sont engagées\* vers la performance déchets en travaillant sur leurs achats, leurs procédés et leurs produits. Toutes ont pu constater que réduire leur production de déchets et optimiser leur consommation de ressources correspondent à de vrais leviers d'économies et donc de compétitivité.

*\* 2 d'entre elles - Aqseptence et Sodac des Nations - ont dû interrompre à mi-parcours leur démarche, et seront accompagnées lors du prochain programme*



**18 mai 2017**  
**LANCEMENT**  
des plans d'actions  
«Pacte -10% de déchets en 1 an»



**26 juin 2018**  
**BILAN du «Pacte -10% de déchets en 1 an»**

<b>AMPC</b>	Mécanique de précision	Châtelleraut
<b>CDA DEVELOPPEMENT</b>	Conception et injection de pièces en polymère	Châtelleraut
<b>PATAPAIN</b>	Restauration rapide	Châtelleraut
<b>ETS PROUST</b>	Mécanique de précision	Naintré
<b>VMH ENERGIE</b>	Assemblage et fabrication de panneaux photovoltaïques	Châtelleraut

**73 tonnes/an**  
de déchets évités

**7,7 tonnes/an**  
de déchets valorisés

**102 000 €/an**  
d'économies

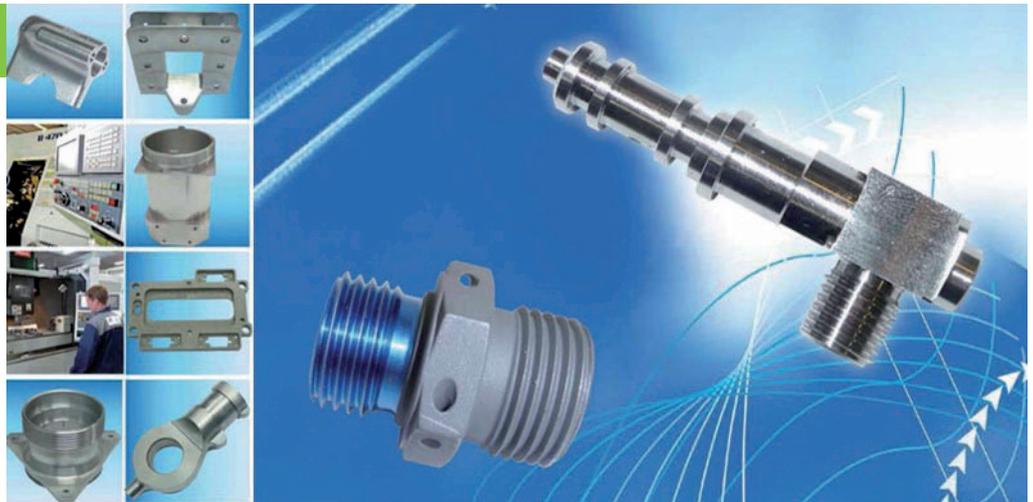
MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Localisation  
86100 - CHÂTELLERAULT

Effectifs  
33

Référents du PACTE  
Iseline DEMELLIER  
Joël FAITY

Mail  
ampc@ampc86.fr



- 2 tonnes/an  
de déchets



1 300 €/an  
d'économies



### RÉDUCTION DE LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS DANGEREUX LIÉS A NOTRE ACTIVITÉ

« Nous avons remplacé une solution de dégraissage très volatile et générant des COV par une solution plus «propre», moins nocive. En plus d'améliorer la qualité environnementale interne de notre entreprise, nous avons également constaté une diminution des quantités utilisées par les équipes. En bout de chaîne, ce sont 1,65 tonnes/an de déchets solvants en moins. »



## RÉDUIRE

### Les déchets de tapis absorbants et chiffons

« Nous avons remplacé l'utilisation de chiffons et absorbants jetables par des solutions réutilisables réduisant de 500 kg/an nos déchets dangereux. »

## RECYCLER

### Instauration du tri sélectif dans l'atelier

« Nous avons installé des bacs de collecte pour trier les papiers, les cartons, les plastiques, les ordures ménagères et les déchets dangereux. Nous avons appuyé cette démarche par une sensibilisation des équipes. »

## RECYCLER

### Mieux valoriser les cartons et le papier

« Depuis le lancement du PACTE, nous avons mis en place un tri spécifique pour les cartons et papiers et avons valorisé 345 kg sur une année. »



### OPTIMISER NOS PROCÉDÉS POUR RÉDUIRE LES PERTES DE MÉTAUX

Nous générons de nombreuses pertes lors des étapes de production : chutes de barres, copeaux et non conformités. Nous avons ciblé 4 références (les plus récurrentes) sur lesquelles nous avons mené un travail d'analyse de notre méthode de production afin d'identifier des ajustements pour améliorer notre efficacité matière.

### DES PROCÉDURES EFFICACES

L'opération PACTE nous a permis d'améliorer considérablement la gestion de nos déchets et de perfectionner notre suivi. Grâce à la mise en œuvre de procédures spécifiques, nos déchets sont désormais mieux distingués, mieux triés, mieux valorisés et moins dangereux.

CONCEPTION ET INJECTION  
 DE PIÈCES EN POLYMÈRE

Localisation  
 86100 - CHÂTELLERAULT

Effectifs  
 10

Référent du PACTE  
 Ludovic BOUCHAUD

Mail  
 qualite@cda-developpement.fr

Web  
 www.cda-developpement.fr



- 2 tonnes/an  
 de déchets



5 000 €/an  
 d'économies

**65% D'ÉCONOMIE SUR LES PERTES MATIERES ET REBUTS  
 (méthode MFCA)**

« Grâce à la démarche PACTE nous avons pu déployer un projet global pour l'entreprise qui associe la qualité, l'amélioration des méthodes de production ainsi que le développement de projets en économie circulaire. La méthode MFCA nous a permis d'évaluer le coût complet des ordres de fabrication, de la préparation de la matière à l'expédition des pièces. Cette évaluation a impliqué la mise en œuvre d'actions correctives qui ont permis de nombreux effets positifs d'amélioration de la qualité et d'optimisation de la production. Une amélioration de 65% en coût complet a été évaluée. »



## RÉDUIRE

### L'amélioration de nos pratiques de production et de contrôle

« Nous avons lancé un programme interne de mise à jour et d'informatisation des procédures et des gammes de fabrication des pièces dans une démarche qualité. Ces actions ont permis de réduire les réclamations clients, d'améliorer notre organisation interne et d'optimiser la quantité de matière à utiliser pour chaque production. »

## RÉEMPLOYER

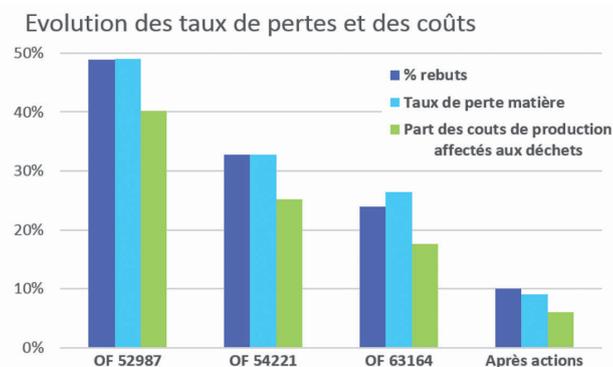
### La reprise et le réemploi de bobines pour créer de nouveaux produits

« Des bobines en plastique d'une entreprise du PACTE ont pu être broyées dans notre entreprise et stockées pour être utilisées dans des produits pour lesquels le cahier des charges permettait d'intégrer de la matière régénérée. C'est ainsi environ 1,5 tonnes d'ABS qui sont réemployées au niveau local. »

## RECYCLER

### Développer les solutions de revalorisation de certaines matières plastiques

« La mise en place du recyclage des plastiques a été développée avec un prestataire local pour l'ensemble des pièces qui ne pouvaient être broyées dans l'entreprise. Ainsi, une benne bi-compartmentée permet de recycler les matières (purges, rebuts, non conformités...) selon leur typologie. Grâce à l'implication des salariés, ce sont plus de 7 tonnes qui sont recyclées. »



### INITIER DES PROJETS LOCAUX EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous avons commencé à développer des projets en économie circulaire à l'échelle de la zone industrielle de Châtelleraut visant à utiliser des matières n'ayant pas de valorisation spécifique. Ce projet a pour objectif de créer des produits chargés en textiles intégrant des principes de réutilisation et de récupération en cycle court.

### ENGAGER L'ENTREPRISE DANS L'OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

L'ensemble des travaux ont ainsi permis d'optimiser les consommations et l'utilisation des ressources matières. Il est cependant important de pérenniser la démarche dans le temps et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration. Le PACTE a également favorisé notre mise en réseau avec d'autres acteurs industriels du Châtelleraudais.

PATAPAIN®

PACTE

Approuvé par  
les entreprises

-10% de déchets

RESTAURATION RAPIDE

Localisation  
86100 - CHÂTELLERAULT

Effectifs  
17

Référents du PACTE  
Zélia DE OLIVEIRA

Mail  
zelia.deoliveira@frr.fr

Web  
www.patapain.com



2 tonnes/an  
de déchets



3 650 € /an  
d'économies



SUPPRESSION DE SETS DE PLATEAU

« Nous avons supprimé les sets de plateau dans notre restaurant soit une réduction de 65 000 sets/an soit près de 1 000 € d'économie. Dupliquée à l'échelle du groupe, l'action a permis d'éviter 15 tonnes/an de déchets. »




**RÉDUIRE**
**Réduire l'utilisation de la vaisselle jetable**

« Avec le PACTE, nous avons amorcé une généralisation de suppression de la vaisselle jetable via l'aménagement de pôles barista et l'utilisation de verre. Des tests dans un restaurant nous ont permis de constater une réduction moyenne d'un tiers de dépenses et de réduire les déchets générés sur un an, en plus d'optimiser la logistique de livraison, de temps mobilisés, de stockage, de déballage et de mise en place. L'action a été dupliquée sur 10 restaurants. »


**RÉDUIRE**
**Renforcer les actions de ventes des invendus du soir**

« Durant le PACTE nous avons testé et approuvé une solution de revente des invendus du soir. La démarche réalisée sur un restaurant permettrait de détourner environ 1 t/an de matière organique et d'obtenir une économie d'environ 2 000 €. »


**RECYCLER**
**Améliorer la valorisation des emballages et conditionnements dans les restaurants**

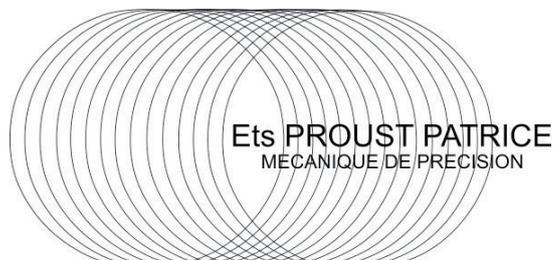
« Une collaboration avec le service déchets de Grand Châtellerault nous a permis d'établir une liste de matières valorisables. Après analyse, nous pouvons valoriser 17 t/an de déchets et envisageons de dupliquer la démarche au groupe. »


**LE PENSER DURABLE**

Soucieux de son impact environnemental, Patàpain est engagé dans une politique d'amélioration continue de la gestion de ses déchets. Nous veillons également à la qualité environnementale de nos approvisionnements avec, en 2018, l'intégration d'une gamme de produits bio et une perspective de remplacement complet de nos papiers d'essuyage par du papier recyclé issus de briques alimentaires.

**DES ACTEURS ENGAGÉS ET IMPLIQUÉS**

Fédérer, engager et impliquer des acteurs actifs dans le cadre de la gestion des déchets, tel a été l'enjeu de ce programme. Le PACTE a fortement contribué à l'alliance et à l'investissement de nos fournisseurs, nos équipes, nos prestataires déchets et nos clients, dans la réussite de la réduction de nos déchets et de l'optimisation de leur gestion.



Ets PROUST PATRICE  
MÉCANIQUE DE PRÉCISION

PACTE

Approuvé par  
les entreprises

-10% de déchets

MÉCANIQUE DE PRÉCISION et  
CÂBLAGE

Localisation  
86530 NAINTRÉ

Effectifs  
11

Référent du PACTE  
Elise LADONSKI

Mail  
patrice.proust@etsproust.fr

Web  
www.etsproust.fr



- 75% / an  
de déchets



### OPTIMISER NOS ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES

« Notre activité se caractérise par un fonctionnement en flux tendus avec des délais très courts qui engendraient des surcoûts dans nos achats de matières premières. Pour minimiser ces impacts économiques, nous avons procédé à une réorganisation du magasin et à une amélioration de notre procédure d'achat en élargissant nos gammes. Le gain de la démarche est surtout perceptible sur la réactivité de l'entreprise vis-à-vis des commandes à courts délais et implicitement sur notre organisation interne. »





## RÉDUIRE

### Utilisation de lavettes réutilisables

«Nous avons substitué l'utilisation de chiffons d'essuyage jetables par des lavettes réutilisables permettant de réduire de 1 500 chiffons/an nos déchets dangereux.»



## RÉDUIRE

### Suppression des fax papiers

«Nous recevons une quarantaine de fax publicitaires par semaine qui étaient automatiquement imprimés. Aujourd'hui après avoir numérisé la réception et l'envoi de fax, nous avons supprimé 90 % de fax inutiles et donc réduit nos dépenses en toner.»



## RECYCLER

### Instaurer le tri et la valorisation des emballages

«Nous avons mis en place le tri sélectif des déchets et avons réduit de 75 % les déchets non recyclés.»



### LA PERPÉTUATION DES BONNES PRATIQUES

Un de nos premiers objectifs à la suite du PACTE est de poursuivre le maintien des bonnes pratiques que nous avons instaurées. Il s'agit là d'une base de départ pour approfondir certains sujets et développer de nouvelles actions sur l'efficacité environnementale de notre établissement.

### UN REGARD EXTÉRIEUR BÉNÉFIQUE POUR NOTRE FONCTIONNEMENT

L'opération PACTE nous a permis de remettre en cause certaines de nos pratiques grâce à une vision externe par rapport à des solutions que nous n'avions pas identifiées. Cela a abouti à l'amélioration de notre fonctionnement interne.

#### ASSEMBLAGE ET FABRICATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Localisation  
86100 - CHATELLERAULT

Effectifs  
34

Référent du PACTE

Christophe SEIGNEURET

Mail  
christophe.seigneuret@jit-solaire.com



- 12 tonnes/an  
de déchets



1 200 €/an  
d'économies

#### INSTAURATION D'UN SYSTÈME POUR LE RÉEMPLOI DE BOBINES PLASTIQUES

« Le fil de cuivre que nous achetons est livré sur des bobines en plastique ABS. Nous n'avions pas de solution de valorisation des bobines dévidées. Grâce au PACTE, notre stockage de 2 tonnes a été valorisé dans la chaîne de production par un autre participant du programme, plasturgiste. Désireux de simplifier la logistique de ces excédents de matière et conscient de leur potentiel de réemploi, nous avons contacté notre fournisseur pour la mise en place d'un système navette. Aujourd'hui, nous favorisons le réemploi de toutes les bobines, soit 3 tonnes par an. »



## RÉDUIRE

### Le réemploi et la réparation des palettes bois

« Nous avons instauré des systèmes de navettes avec 3 de nos fournisseurs (Verres, Backsheet et fil de cuivre étamé) pour assurer le réemploi de palettes héritées de nos achats. Pour celles restantes, nous avons fait appel à un prestataire qui réintègre les formats réutilisables au circuit et valorise les autres palettes. Ces actions nous permettent d'éviter environ 9 t/an de déchets et d'économiser 1 200 €. »

## RÉDUIRE

### Nos déchets d'emballages / nos déchets dangereux

« Un changement de fournisseur pour les cellules photovoltaïques nous a permis de réduire nos déchets d'emballages notamment via la suppression d'éléments plastiques et la diminution de mousse de protection. La quantité de déchets cartons a elle aussi régressée grâce à l'optimisation du nombre de cellules par palette (40 000 au lieu de 36 000). »



### VALORISATION DES FEUILLES DE PAPIER UTILISÉES POUR LA PROTECTION DU VERRE

Les plaques de verre que nous utilisons sont protégées par des feuilles de papier que nous gérons en benne tout-venant. Un échange avec les prestataires déchets permettront à l'avenir de valoriser 6 à 7 tonnes par an de ces excédents de papier.

### LA CRÉATION DE SYNERGIES LOCALES

Le PACTE a été une opportunité de mieux connaître les entreprises voisines et de développer des intérêts mutuels. Actuellement, nous réemployons les pièces plastiques (PP) de conditionnement des modules photovoltaïques, trions et stockons celles non réemployables. Un projet est à l'étude en partenariat avec une entreprise de la zone économique nord de Châtelleraut pour le broyage des pièces non réutilisables et l'injection de nouvelles pièces à partir d'un mixte entre de la matière neuve et celle recyclée.